

Bien vivre



Communay

VOUSinforme

S'épanouir



Accompagner



Numéro 09
Janvier 2015

Chères Communaysois, chers Communaysois,

En ce début d'année 2015, c'est une équipe soudée, motivée et à votre service qui se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans tous vos projets.

Nous vous convions le 9 janvier à 19h30 au Gymnase de la Plaine pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui se terminera par le partage du verre de l'amitié.

Cette nouvelle année nous conduira à définir, avec vous, le contour de la nouvelle salle des fêtes, à poursuivre la construction de notre nouveau PLU, à assister au démarrage de l'usine Lustucru dans la zone de Charvas, à la mise à votre disposition de jardins familiaux sur le site de la plaine, à intégrer une buvette

dans la salle de la Plaine, à mettre en place une fête d'été pour vous tous le 27 juin.

Ce programme ambitieux mobilisera toutes les énergies.

Par ailleurs, vous verrez aussi le démarrage des travaux du dernier tronçon de la route de déviation du village avec les fouilles archéologiques entre le 19 janvier et le 10 février. Ensuite, au cours de l'année, ce sont les travaux de mise en forme de la future route qui seront entrepris. Ils dureront de six à huit mois.

Bonne lecture.

Jean-Philippe Ch

Mairie de Communay

Rue du Sillon - 69360 Communay - Tél. : 04 72 49 80 60 - Fax 04 72 49 80 69



www.communay.fr

LOGEMENTS LOCATIFS AIDÉS

Communay ayant plus de 3 500 habitants est tenu, de par la loi, à développer l'équivalent de 25% des résidences principales en logements locatifs aidés.

Au 1^{er} janvier 2014, il nous en manque 247 pour atteindre cet objectif. Les services de l'état nous imposent, par période triennale, un nombre de logements locatifs aidés à réaliser. Pour la dernière période, 2011/2013 l'objectif de construction était de 24 logements. Au final, un seul a été comptabilisé. Cette défaillance nous a valu les foudres de la préfecture. Notre pénalité a été multipliée par 2.5 ce qui nous conduit à payer une "amende" de 115 000€ par an environ, pendant trois ans. Cette somme considérable est collectée par l'Etat qui la reversera à un organisme public : l'EPORA, et dans ce cas,

sans investissement pour notre commune. Cependant, nous avons la possibilité d'aider un organisme agréé et de déduire cette subvention de la pénalité, deux ans après son versement. C'est pourquoi nous avons décidé en 2014 d'accompagner l'OPAC-69 sur un projet de 32 logements, pour un montant de 115 000 euros, équivalent à un an de pénalité.

Cette somme qui a été versée en décembre 2014 sera déduite de la pénalité de 2016. Ce montant sera bien affecté à une opération de construction sur notre commune. Une convention de partenariat entre l'OPAC et la commune pour officialiser cette participation a été présentée au conseil municipal du 09 décembre qui l'a adoptée.

Patrice Bertrand
Adjoint à l'urbanisme

MAPA

La municipalité a la possibilité de traiter les commandes de travaux inférieures à 5,185 millions d'euros sans réunir une commission d'appel d'offre.

Nous avons décidé pour améliorer la transparence de la commande publique de la mairie de constituer une "commission MAPA". Cette commission n'est pas obligatoire, elle est composée d'élus. Les deux membres de l'opposition qui en font partie, sont Monsieur Garnaudier, titulaire et Madame James, suppléante.

Depuis notre élection, cette commission s'est réunie huit fois en moins d'un an. Sous le mandat précédent elle n'a été convoquée qu'à deux reprises. A chacune des réunions, en présence de tous les membres, opposition

comprise, chacun a reçu les mêmes informations et a pu s'exprimer librement. Tous les avis ont été écoutés avec attention.

Ces réunions ont traité les sujets suivants : réfection du court de tennis, maîtrise d'œuvre pour le terrain de Foot en synthétique, construction de la pelouse synthétique et de l'éclairage, maîtrise d'œuvre dans le cadre du renouvellement de la concession de service public d'assainissement.

Deux réunions ont été organisées pour chacun des thèmes, l'une pour l'ouverture des plis des entreprises, l'autre pour analyser les offres et proposer le meilleur choix.

Patrice BERTRAND
Adjoint à l'urbanisme



Jean-Philippe CHONÉ
Maire de Communay

et

Le Conseil Municipal

seront heureux de vous présenter
leurs vœux et de partager le verre de l'amitié

VENDREDI 9 JANVIER 2015
19h30 - Gymnase de la Plaine

2015
faites un vœu

PETITES BREVES

▶ RECHERCHE LOGEMENTS

Nous recevons de nombreuses demandes pour des logements en location allant du T1 au T4 que nous ne pouvons satisfaire rapidement.

En attendant de nouvelles constructions sur Communay, nous proposons aux propriétaires privés de se manifester auprès de la mairie, nous les mettrons en relation avec de futurs locataires.

Contact : 06 58 46 78 70
aidesociale@communay.fr

Eliane Ferrer
Adjointe aux affaires sociales

▶ LE CHIFFRE DU JOUR : 4192

C'est le nombre officiel d'habitants recensés par l'INSEE au 1^{er} janvier 2015.

Bienvenue aux nouveaux Communaysards.

▶ CALENDRIER DES ÉBOUEURS

Le SITOM Sud Rhône et les sociétés de collectes prestataires du SITOM sont opposés à la vente de calendriers par les éboueurs. Si ces règles étaient enfreintes, les sociétés de collecte seraient amenées à porter plainte.

Attention : des usurpateurs se font souvent passer pour des éboueurs, soyez vigilants.

RÉUNION PUBLIQUE

FÊTE DE L'ÉTÉ 2015

▶ JEUX INTER-QUARTIERS


IL N'EST PAS TROP TARD
POUR NOUS REJOINDRE

VOUS SOUHAITEZ

- × ÊTRE ACCUEILLI DANS LA FÊTE DE L'ÉTÉ
- × VOUS INVESTIR DANS VOTRE QUARTIER
- × PARTAGER DE BONNS MOMENTS
- × RENCONTRER LES HABITANTS...
- × RELÈVER UN DÉFI AVEC VOTRE QUARTIER

MERCREDI 21 JANVIER 2015
20H - SALLE DU CONSEIL

▶▶▶ contact : lafete@communay.fr

 Mairie de Communay - Rue du Silon (69360) - Tél : 04 72 49 80 60 - Fax : 04 72 49 80 69
mairie@communay.fr

RÉUNION PUBLIQUE JEUDI 22 JANVIER

En cette période de l'année, les jours sont courts. La sécurité de votre habitation dépend aussi de choses simples. Voici quelques conseils qui nous ont été apportés par la gendarmerie de Saint Symphorien d'Ozon.

Comme par exemple, fermeture des volets, notamment sur la face arrière de votre maison lorsque vous vous absentez. Ne laissez pas votre maison complètement éteinte en début de soirée, un programmateur permet d'allumer une ou plusieurs lampes et de simuler une présence. Ne laissez pas d'objets de valeur en vue depuis l'extérieur.

La gendarmerie renforce ses patrouilles sur notre village afin de prévenir, autant que faire se peut, les cambriolages. Plusieurs véhicules circulent de façon aléatoire, mais sans information il leur est plus difficile de

travailler. Pensez à signaler à la gendarmerie (composez le 17) tout évènement qui vous semble anormal, voiture inhabituelle, visiteurs suspects, etc. Ces quelques conseils de simple bon sens peuvent vous éviter bien des désagréments.

L'opération tranquillité vacances fonctionne toute l'année, si vous devez partir pour quelques jours, n'oubliez pas de le signaler à la police municipale qui veille aussi sur vous, en étroite collaboration avec la gendarmerie.

Une réunion publique sur ce thème est organisée en mairie salle du conseil, le jeudi 22 janvier 2015 à 19h, avec la participation de la Gendarmerie Nationale.

Patrice Bertrand
Adjoint à l'urbanisme

GRIPPE AVIAIRE : MESURES PRÉVENTIVES

La préfecture rappelle que les élevages avicoles, tant professionnels qu'amateurs, comptant plus de 100 oiseaux, quels qu'ils soient, doivent prendre des mesures préventives afin d'éviter la propagation éventuelle de la grippe aviaire.

Parmi les précautions à prendre, il faut entre autres, protéger l'élevage des oiseaux sauvages par des filets, empêcher la contamination des abreuvoirs par les fientes des oiseaux de l'extérieur, et tout particulièrement surveiller vos animaux.

Une mortalité anormale dans l'élevage, ou en dehors de celui-ci doit vous alerter. Tout comportement anormal ou inexplicable ainsi que tous signes de maladie grave doivent être déclarés sans délai au vétérinaire sanitaire.

Nous contacter pour tous renseignements complémentaires.

Patrice Bertrand
Adjoint à l'urbanisme

BAC JAUNE



Le bac jaune est mis à la disposition des habitants afin de trier les emballages recyclables : bouteilles et flacons en plastique, papiers, journaux et magazines, briques alimentaires, boîtes de conserves, cannettes, aérosols en métal ainsi que les cartonnettes. Ce bac est propriété exclusive du Sitom Sud Rhône.

Trier est une obligation légale !

Tous ces emballages recyclables doivent

être déposés en vrac dans le bac jaune. Il est de la responsabilité des usagers à qui il est confié de l'entretenir, de le rentrer après chaque collecte, d'en prendre soin et de le laver. C'est un bien public. Laissez-le dans le logement auquel il est rattaché en cas de déménagement ! Si la taille de votre bac jaune n'est pas adaptée à votre famille ou si vous n'en disposez pas, appelez le SITOM au 04 72 31 90 88.

L'environnement a besoin de vous, alors triez vos déchets recyclables et aidez-nous à laisser à nos enfants une planète plus belle !

Un doute, une question :
www.sitom-sud-rhone.com



IL VILLAGIO

La municipalité a défini un périmètre de protection du commerce et de l'artisanat. Dans ce cadre, elle a acheté le fonds de commerce "Bar et petite restauration" situé rue du Sillon, maintenant dénommé "IL VILLAGIO". Elle loue les murs à la SCL qui est propriétaire de l'immeuble.



Restaurant Il Villagio

Depuis novembre 2013, la location-gérance de ce fonds de commerce est attribuée à M.Circus. Le précédent contrat établi en novembre 2013 fixait une redevance mensuelle plus la location de la machine à café. Or, la mairie reverse un loyer supérieur à la redevance encaissée. Communay perd donc de l'argent régulièrement. Lors du conseil municipal du 9 décembre, celui-ci a approuvé un nouveau contrat de location gérance dont les termes ont été acceptés par les deux parties. Ce nouveau contrat permet d'équilibrer les comptes et de couvrir les frais générés par ce dossier. Les nouvelles dispositions prendront effets dès le 1^{er} janvier prochain. Quant à la machine à café, elle sera mise en vente afin de solder le dossier de leasing qui court jusqu'à novembre 2015.

MOT DE L'OPPOSITION

Démocratie à Communay, oui mais démocratie limitée ! Comment peut-on avoir aussi peu de considération pour le village et la démocratie en général ? Le maire censure l'opposition en lui accordant 800 petits caractères, alors qu'il fustigeait la majorité précédente quand il en avait 1200. Et que dire de la concertation, ouverture et écoute martelées pendant leur campagne ? Après le projet du terrain de foot pour lequel nous n'avions pu avoir d'avant-projet, il nous met encore devant le fait accompli et nous fait voter 151 000 € pour l'OPAC sans nous présenter la moindre esquisse ; d'où notre abstention. Nouveaux rythmes scolaires : baisse très sensible des inscriptions du vendredi après-midi, conséquence des prix exorbitants de Communay (275 €/an/enfant) !

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé, réussite et bonheur pour l'année 2015.

L. Verdone, M. James, G. Garnaudier, MC Fanet, B. Merlet, C. Bras-Chabannes

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes a eu lieu le mercredi 17 décembre dernier.

Deux élèves de CM1, deux de CM2 ainsi que six de 6^{ème} ont été élus par leurs camarades pour les représenter durant les deux prochaines années.

Il s'agit de Charline FURLI et Baptiste THOURRET (CM1), Emma ALVES et Clément MONTAGNER (CM2), Manon COUGOULAT, Manon

COURNIL, Maxime GARCIN, Léa MAUNIER, Anaëlle POCHON et Mathilde TENA (6^{ème}).

La liste des élus sera officiellement proclamée le 9 janvier par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera au Gymnase de la Plaine.

Maryline Visocchi
Conseillère municipale

COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

A compter du 10 janvier 2015, la municipalité modifie ses modes de communication pour être plus réactif et économe.

Nous avons demandé aux associations sportives et culturelles de fournir un effort et de réduire le nombre de caractères de leurs articles, dans "Communay Vous Informe", car nous ne voulons désormais l'éditer que sur une double page (format A3).

Nous comprenons qu'il soit difficile de s'exprimer avec 500 caractères, sur une version papier, mais dorénavant, un texte plus étoffé pourra être déposé sur le nouveau site de la Mairie.

Vous retrouverez en ligne toutes les informations relatives à l'urbanisme, l'aide sociale, les documents administratifs, les divers règlements (cantine, périscolaire, etc).

Par une simple inscription, vous recevrez régulièrement des informations sur votre commune, les associations, les manifestations, les fêtes...

Encore merci à toutes et à tous pour votre implication !

Retrouvez-nous sur www.communay.fr

Sylvie Albani
Adjointe à la communication

BOÎTE DE RETOURS À LA MÉDIATHÈQUE



Le Père Noël a déposé son cadeau, un peu en avance, à la médiathèque... Vous l'avez certainement découvert et même déjà utilisé il s'agit de la boîte "retours" nouvellement installée à l'entrée. Vous pourrez y déposer vos documents aux heures de fermeture et pendant les vacances de Noël.

Joyeux Média 'cl'ic : www.mediathequedecommunay.net
Toute l'équipe vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

CONTE DE NOËL EN ORIGAMI

Petits et grands sont tombés sous le charme d'Hélène Phung lors du spectacle "Étoiles de papier" le mercredi 10 décembre à la médiathèque.

Elle a su émerveiller son public par ses chants ses pliages et ses comptines. Vous avez été nombreux (80 personnes) à apprécier ses talents de conteuse et d'origamiste.



Un beau spectacle qui nous a préparé à la magie de Noël !

VIDE GRENIER DES ENFANTS

Les enfants, anciens membres du CMJ, souhaitent faire don de la recette du vide grenier qu'ils ont organisé en novembre dernier. La remise du chèque, par les enfants et au profit de l'œuvre des pupilles des sapeurs pompiers se fera en présence du corps des sapeurs pompiers de Communay, d'un représentant de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Rhône et de l'équipe municipale le samedi 17 janvier 2015 à 14h à la mairie.

France Rebouillat
Adjointe aux Finances

Sitom Sud Rhône **L'info du mois**

A Noël, j'offre un beau cadeau pour l'avenir de mes enfants !

Je recycle tous mes emballages ménagers recyclables dans les poubelles adaptées !

AGENDA JANVIER FÉVRIER

JANVIER

08 : Collecte de sang - Amicale des Donneurs de Sang - 15h30 Ilot de la Forge

09 : Vœux de la Municipalité - 19h30 Gymnase de la Plaine

10 : Tirage des Rois - FNACA - Ilot de la Forge

11 : Repas des anciens CCAS - Collège Hector Berlioz

13 : AG Club du Bel Age - 14h Ilot de la Forge

13 : AG Coup de Pouce contre le Cancer - 20h30 Ilot de la Forge

21 : Réunion Fête de l'été 2015 - 20h Salle du Conseil

22 : Réunion publique "Sécurité" - 19h Salle du Conseil

23 : AG Les Amis de la Mine - 18h30 Grange rdc

Du 23 au 25 : Rencontres théâtrales - Etincelle - Amphi des Brosses

25 : Matinée Croziflette BCCT - Sous la Halle

30 : AG Tous avec Sam - 19h30 Ilot de la forge

31 : Bugnes Coup de Pouce contre le Cancer - De 9h à 18h Grange rdc

FÉVRIER

06 : Cinéma Etincelle - 20h30 Amphi des Brosses

08 : Vide grenier RCPO - Gymnase des Brosses

28 : Danse Cie Stylistik - Etincelle - 20h30 Amphi des Brosses